

AVIS PUBLIC



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal

RETRAIT DE LA RÉOLUTION CA23 3003 0076 SUR LE PROJET PARTICULIER NUMÉRO PP-141

AVIS EST DONNÉ QUE le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, lors de sa séance du 2 mai 2023, a adopté, suite au registre tenu le 12 avril 2023, la résolution numéro CA23 3005 0148 à l'effet de retirer la résolution CA23 3003 0076 sur le projet particulier numéro PP-141 intitulée : « *Projet particulier visant à permettre la construction d'un bâtiment résidentiel projeté aux 14700 et 14750, rue Bernard-Geoffrion, sur le lot projeté portant le numéro 6 737 355 – district de La Pointe-aux-Prairies.* » et par conséquent rejette la tenue d'un scrutin référendaire sur ce projet particulier.

Cet avis est donné conformément à la Loi

Fait à Montréal, le 5 mai 2023.

Le secrétaire d'arrondissement

Me Joseph Araj

Cet avis peut également être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante : montreal.ca/riviere-des-prairies-pointe-aux-trembles